

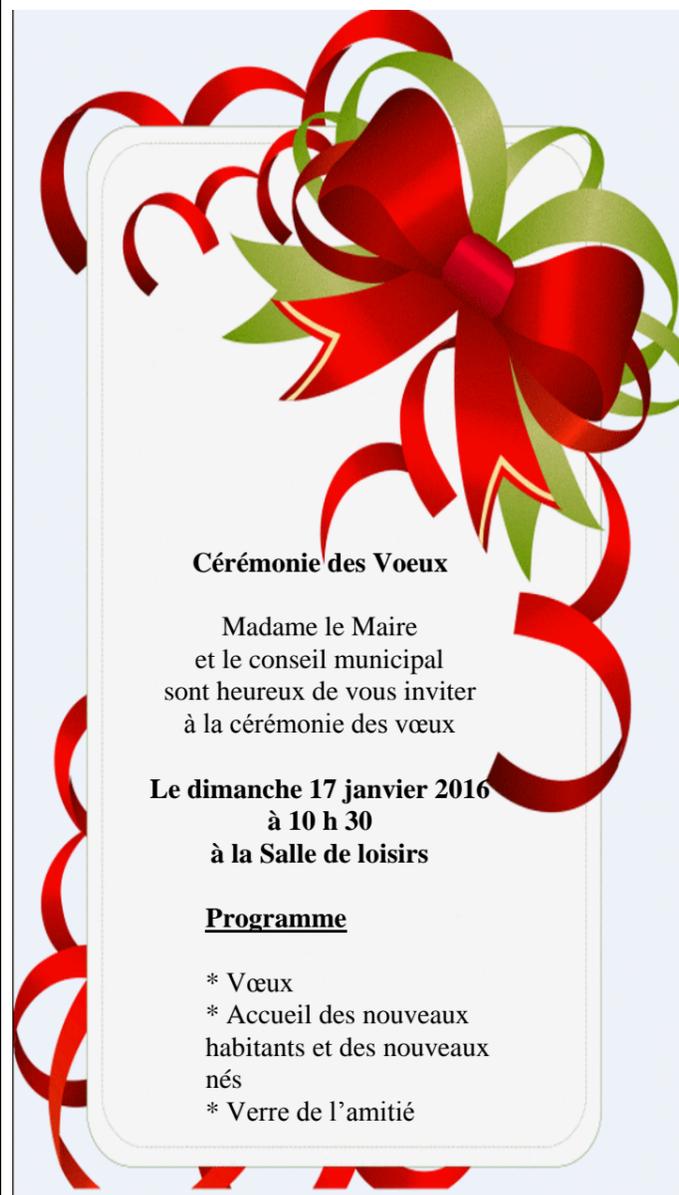
S-OZ-4ZMCQ-4Z-A-S-EL



N° 47 - Décembre 2015

Sommaire

Le mot du maire	p 2
Une St Quentinoise à l'honneur.....	p 3
Informations communales	p 4
Informations diverses	p 7
Les commissions communales	p 10
Vie de l'école	p 17
Vie associative.....	p 19
Point lecture intercommunal.....	p 27
Informations Intercommunales	p 28
Nouvelles paroissiales	p 33
Etat Civil	p 33
Dates à retenir	p 34



Cérémonie des Vœux

Madame le Maire
et le conseil municipal
sont heureux de vous inviter
à la cérémonie des vœux

**Le dimanche 17 janvier 2016
à 10 h 30
à la Salle de loisirs**

Programme

- * Vœux
- * Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux nés
- * Verre de l'amitié



Le mot du maire

Le moment est venu de rédiger le « mot du maire » qui préfigure dans ce bulletin municipal. Je me permets de dater l'écriture de ces quelques lignes : après les événements du 13 novembre et avant les élections régionales des 6 et 13 décembre.

La soirée du vendredi 13 novembre nous aura tous profondément marqués, voire traumatisés ; c'est la France entière qui a été agressée. Pour éviter la division, il nous faudra rester vigilant. Le gouvernement, garant de l'équilibre social, devra veiller à le maintenir, entre fermeté et liberté.

Malgré ces traumatismes, nous devons composer avec les réformes, en particulier la réforme territoriale et la loi Notré (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et son 3^{ème} volet, voté le 7 août 2015. Le fait est que les dotations versées par l'Etat aux collectivités diminuent. La gestion du budget communal va se resserrer pour assurer l'équilibre financier.

Cependant, nous avons amélioré notre cadre de vie, par l'aménagement de la voirie aux Anges, la rénovation de la salle de loisirs, le distributeur de baguettes, et nous préparons l'avenir.

Nous entamons des réflexions sur le centre bourg. A ce sujet, suite à la réunion du 31 octobre avec les habitants, que soient remerciés les personnes présentes, le technicien du Conseil Départemental et l'association Synergies.

Les remarques, les idées émises permettent de connaître le vécu des habitants et leurs besoins. Ces données serviront de base à un projet qui s'étalera certainement dans la durée. Par votre présence, vous marquez l'intérêt porté à notre vie villageoise et nous aidez à construire.

Par ailleurs, merci aux responsables d'associations qui se démènent, sans aucun doute, pour assurer l'équilibre de leur structure, qui apporte vitalité dans notre quotidien.

Pour finir, je vous invite à la cérémonie des vœux, le dimanche 17 janvier, à 10 h 30, à la salle de loisirs. Une attention particulière sera réservée aux nouveaux nés de l'année 2015 et aux nouveaux habitants.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux à tous : bonheur, joie, santé.

Que l'an nouveau rythme avec clémence, paix et sérénité.

Que les lumières et les belles décorations de Noël à Saint Quentin les Anges apportent à chacun l'espérance d'un monde meilleur, d'un village où il fait bon vivre.

Marie-Jo GAUMÉ

UNE ST QUENTINOISE A L'HONNEUR ...

Monique FOUCAULT – Maire Honoraire

Le 24 juin 2014, le Préfet de la Mayenne, Philippe Vignes, déclarait Monique Foucault Maire Honoraire de la commune de Saint Quentin les Anges, à la demande de la municipalité.

Une telle distinction ne peut être attribuée que si l'élu a été en fonction 18 ans minimum.

Pour marquer cet évènement, Monique a été remerciée le dimanche 18 janvier 2015, à la suite de la cérémonie des vœux.

Monique a passé son enfance à Bazouges et doit avoir dans ses gènes la fibre d'engagement municipal, puisque son grand-père maternel a été conseiller de Château-Gontier et son père, Monsieur Michau, fut également élu et adjoint de Jean Arthuis, entre autres.

La carrière professionnelle de Jean-Yves, son mari, l'a conduite pour plusieurs années à Craon, où elle fut professeur de français au collège Le Prieuré.

Après un passage à Honfleur pour une décennie, c'est le retour en Mayenne et l'installation à Saint Quentin les Anges, en 1993, au lieu-dit « Le Bon Repos », lieu prédestiné pour une retraite active !

En 1995, Monique intègre le Conseil Municipal et devient de suite première adjointe. En 2001, le poste de Maire lui fut confié, et renouvelé en 2008, soit 13 années en tant que premier magistrat de la commune.

Les réalisations ont été nombreuses durant cette période. Les plus importantes sont :



- La création du nouveau terrain de football
- L'acquisition d'un ancien atelier artisanal pour en faire l'atelier municipal
- L'aménagement d'un local « Foyer des Jeunes »
- La totale réfection de la salle de théâtre Louis Garnier
- La création d'un jardin du souvenir au cimetière
- La mise en place de l'opération Argent de Poche
- L'installation de la garderie périscolaire
- L'extension du Lotissement des Vignes
- L'adjonction à la salle de loisirs d'un local pour le Tennis de Table

La toute dernière, la plus emblématique, l'aménagement de la mairie dans l'ancien presbytère.

Monique a également siégé à l'ancienne Communauté de Communes du Pays du Craonnais et au Syndicat Départemental d'Electrification de la Mayenne (SDEGM).

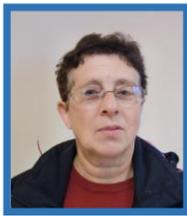
Lors de la cérémonie d'honorariat, des médailles, un diplôme et des fleurs lui ont été offertes, en présence de nombreux habitants, des maires et élus des environs et de différentes personnalités politiques.

A travers ce titre, nous témoignons à Monique notre reconnaissance.

INFORMATIONS COMMUNALES

LE PERSONNEL COMMUNAL

Présentation des membres du personnel communal

<p><u>GAUTRAIS Michelle</u></p>  <p>Garderie Périscolaire 15 h/sem.</p>	<p><u>GUEDON Agnès</u></p>  <p>Secrétariat de Mairie 25 h/sem.</p>	<p><u>LOURDAIS Bertrand</u></p>  <p>Services Techniques 19 h/sem.</p>
<p><u>MADIOT Yvette</u></p>  <p>Transport Scolaire Ménage Mairie 8 h 15/sem.</p>	<p><u>MARSOLLIER Isabelle</u></p>  <p>Cantine 5 h 15/sem.</p>	<p><u>MOLBERT Sandrine</u></p>  <p>Services Techniques 19 h/sem.</p>
<p><u>PIRON Sylvie</u></p>  <p>Cantine 15 h/sem.</p>	<p><u>SIMON Cécile</u></p>  <p>Ménage Salle de loisirs 5 h/sem. env.</p>	

Départ en retraite



Le 1^{er} mai 2015, Alain THEARD, Agent communal, a quitté l'équipe du personnel municipal, pour profiter de sa retraite.

Embauché le 1^{er} octobre 1992, Alain Théard a d'abord occupé un poste sous contrats aidés, avant d'être titularisé au 1^{er} octobre 2000. Il travaillait, en parallèle, sur le même poste pour la commune de Chérancé.

Le 22 mai, pour fêter comme il se doit ce départ, les élus des 2 communes, les membres du Personnel et les anciens maires se sont réunis autour de lui et de son épouse. Ce fût l'occasion de souligner la grande polyvalence de l'emploi qu'il occupait ; il avait su s'y adapter grâce, entre autres, à son passé en tant que Compagnon des Devoirs.

Alain a été remplacé dans ses fonctions par Sandrine Molbert, qui est titulaire d'un BEP forestier, d'un brevet professionnel travaux paysagers et d'un CAP petite enfance. Elle occupe également un poste aux services techniques de la commune de Chérancé.

Sandrine est par ailleurs pompier volontaire pour le centre d'intervention de l'Araize (Communes de Bouillé Ménard et Chatelais).

Remerciements

En juin, Solange Ledoux nous a fait part de son souhait de ne plus travailler pour la commune.

Depuis le 7 octobre 2010, nous lui faisons appel en urgence, afin de palier à l'absence des agents de la cantine. Pour ces missions de courte durée, Solange a toujours fait preuve d'une grande disponibilité et de professionnalisme. Elle avait su se faire une place auprès des enfants, qui, d'ailleurs, l'ont remerciée à leur façon, lors du pique-nique de fin d'année, en lui interprétant des chants.

Nous tenions à nouveau remercier Solange pour son engagement durant ces 5 années et lui souhaitons de profiter maintenant pleinement de sa retraite, et de passer d'agréables moments en famille.



OPERATION ARGENT DE POCHE

Cette année, l'opération a été proposée sur 2 périodes. La première durant les vacances de Pâques, puis au mois d'août.

Les 13, 14 et 17 avril, les 3 jeunes participants ont surtout aidé au grand nettoyage de la salle de loisirs, et ont passé le nettoyeur haute pression sur la terrasse et le hall d'entrée extérieur de celle-ci.

Ils ont également participé à un chantier de lasure (tables de pique-nique et pigeonnier)



Entre le 17 et le 28 août, les 5 adolescents présents ont peint les boiseries (portes, cimaise et coffres de rangement des tapis) de la grande salle de loisirs, ont procédé à la réfection de la peinture de signalisation au sol, mais également aidé les agents communaux pour le désherbage manuel.

Ainsi, ce sont 90 heures de travail qui ont été effectuées, pour un coût de 450 €.

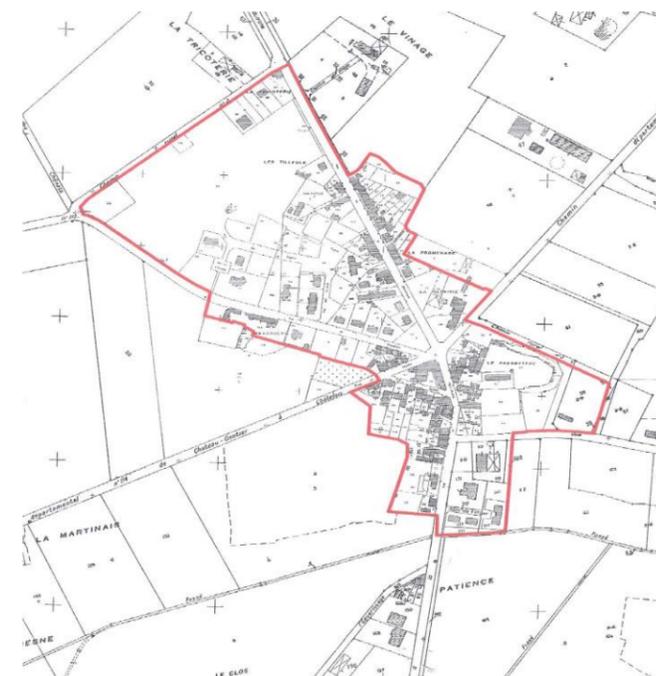
LES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif

En 2006, bien que n'ayant aucune obligation en la matière, la commune a lancé une étude de zonage d'assainissement collectif. Lors de celle-ci, toutes les problématiques ont été étudiées : analyse de l'habitat, aptitude des sols à l'assainissement, problèmes d'hygiène publique, sensibilité du milieu, etc. Un chiffrage des travaux a été fait.

Lors de l'enquête publique qui a eu lieu en décembre 2006, une seule personne a fait part de son souhait d'obtenir l'assainissement collectif. Sa requête a été prise en compte.

Début 2007, la commune a donc défini son zonage d'assainissement collectif, dans lequel les habitations sont ou seront raccordées au réseau de collecte des eaux usées. Les autres immeubles relèvent de l'assainissement non collectif.



Malgré notre mise en garde dans notre précédente édition, il s'avère que certains habitants continuent d'utiliser des produits qui endommagent notre système d'épuration, en les jetant dans le réseau d'assainissement (toilettes et lavabos) : rouleaux de papier toilette, lavettes pour enfants, tampons et serviettes hygiéniques, préservatifs, blocs de détartrage, etc. Ceux-ci se retrouvent dans le dégrilleur de nos lagunes, ce qui prouve que, malgré les indications des fournisseurs sur certains emballages, ils ne sont pas tous forcément biodégradables.

Il est également demandé d'adapter la quantité de produits nettoyants et détartrants, ainsi que les déboucheurs liquides, certains produits pouvant détruire les bactéries nécessaires au bon fonctionnement du système d'épuration.

Ces consignes peuvent être adoptées par les utilisateurs d'un assainissement individuel

Assainissement non collectif

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), agissant au nom du groupement de communes du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Craon, est chargé, entre autres, de contrôler les installations d'assainissement non collectif, et le cas échéant, contrôler l'entretien, la réalisation et/ou la réhabilitation des installations.

Ainsi, en 2006, les habitants se situant hors du zonage d'assainissement collectif, qui ont l'obligation de traiter les eaux usées de leur habitation, conformément à l'article L1331-1-1 du code de la santé publique, ont reçu la visite d'un agent du SPANC et ont été informés de la conformité ou non-conformité de leur installation.

Il était demandé aux propriétaires d'installations non conformes et ceux n'ayant pas du tout d'installation de procéder au plus vite à la mise aux normes de leur assainissement...

Le règlement du SPANC est disponible en mairie. Pour tout renseignement, appeler au 02.43.09.61.61 (Centre Administratif Intercommunal).

INFORMATIONS DIVERSES

BIEN VIVRE ENSEMBLE



Site de « La Fontaine »

Nous tenons à rappeler que ce site, **exclusivement réservé aux particuliers de la commune**, est destiné au dépôt des déchets verts :

- branchage et feuilles, d'un côté
- pelouse et résidus de jardin de l'autre

Suivant les indications sur place

Dernièrement, nous avons remarqué un non-respect de ces consignes et/ou un dépôt en dehors des aires prévues. Ceci amène nos agents d'entretien à intervenir pour remettre les choses en ordre, ce qui engendre indirectement un coût supplémentaire pour la commune (temps passé par les agents, utilisation du matériel communal, etc.).

Nous demandons à tous les utilisateurs de ce service communal, qui, nous le rappelons, n'est pas obligatoire, de respecter les règles. A défaut, le site pourra être momentanément, voire définitivement fermé.

Co-voiturage

Que ce soit pour des trajets réguliers (se rendre au travail, à des réunions, etc.) ou ponctuels (se rendre à un concert, un match, une conférence, etc.), le co-voiturage, c'est de l'économie, de l'écologie, de la convivialité et de la praticité.

Alors, n'hésitez pas à mettre en avant et/ou utiliser ce type de transport, d'autant plus que la commune possède une aire de co-voiturage, située sur le parking de la salle de loisirs.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à aller consulter le site Internet du Conseil Départemental :

<http://covoiturage.lamayenne.fr>



NOS ASSISTANTES MATERNELLES

Les assistantes maternelles en fonction sur la commune



Nouveaux Parents ? Vous reprenez bientôt le travail ? Nous vous invitons à vous rapprocher des assistantes maternelles présentes sur la commune :

- * Lydie GOHIER - Les Hardières - 02.43.06.39.38
- * Liliane POCHE - La Trilloterie Nord - 02.43.70.16.81

Devenez assistante maternelle dans le bourg

En recherche d'emploi ? En possession d'un agrément d'assistant(e) maternel(le) ? Avez-vous envisagé votre activité **DANS LE BOURG** de Saint Quentin les Anges ? Avec une moyenne de 8 naissances sur les 5 dernières années, la commune offre un potentiel d'activité dans ce secteur...

SALLE DE LOISIRS - TARIFS 2016

2 salles	Habitants hors commune	290
	Habitants de la commune	256
2 salles Forfait Week-end	Habitants hors commune	437
	Habitants de la commune	403
Grande salle	Habitants hors commune	252
	Habitants de la commune	217
Grande salle Forfait Week-end	Habitants hors commune	378
	Habitants de la commune	343
Petite salle	Avec cuisine	141
	Sans cuisine	90
Vin honneur ou réunion	Grande salle	94
	Petite salle	47
Chauffage (15/10 au 15/04)	2 salles	54
	Grande salle	39
	Petite salle	28
	Vin honneur gde salle	28
	Vin honneur petite salle	19
Vaisselle Couvert complet Verre (vin d'honneur)	Par personne	0.63
		0.37

Il nous semble important de rappeler certains points du nouveau règlement de notre salle de loisirs :

- * Les clefs sont remises par Mr CHEVREUL. L'appeler pour fixer avec lui les dates et horaires de cette remise.
- * L'utilisation de la salle est autorisée jusqu'à 2 heures du matin
- * Les clefs sont à remettre dans la petite boîte prévue à cet effet pour 7 heures le matin...
- * La sous location est interdite... Si une telle pratique est constatée, une majoration de 50 € serait appliquée au signataire du contrat.
- * Il est interdit de dormir dans la salle, sous peine d'expulsion.

REVISIONS DES LISTES ELECTORALES

Chaque année, toutes les communes doivent procéder à la révision de leur liste électorale. Ainsi la commission administrative, composée du Maire, d'un délégué du Tribunal de Grande Instance et d'un délégué de l'administration procèdent aux opérations d'inscription (jeunes atteignant 18 ans et nouveaux habitants) et de radiation (personnes parties de la commune et personnes décédées), entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Ces modifications sont prises en compte pour la liste électorale rentrant en vigueur au 1^{er} mars suivant.



Nous invitons donc les nouveaux habitants et les Saint Quentinnois non encore inscrits à venir procéder à leur inscription, en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, **avant le 31 décembre**.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Il est ouvert les Lundis et Mardis, de 8 h 30 – 12 h 00,
et les Jeudis, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00

Tel. 02.43.06.19.53 – Fax. 02.43.09.02.37
mail : stquentinlesanges@wanadoo.fr
site internet : www.stquentinlesanges.mairie53.fr

Distributeur de Pain

Depuis le 17 août, vous pouvez vous procurer des baguettes fraîches, 24h/24, 6j/7, au distributeur installé devant l'atelier municipal. La machine est fournie en baguettes normales, mais aussi de tradition et aux céréales fabriquées par la boulangerie Durand d'Amboigné. En cas de problèmes, n'hésitez pas à contacter le boulanger au 02.43.70.02.40



Tournées de vos commerçants

Certains commerçants proposent leurs services, à domicile.



POISSONNERIE

Monsieur AUDOUIN Marc, de la Poissonnerie « A la Fraicheur de la mer » d'Azé, passe 1 mardi sur 2 sur notre commune, directement chez le client. Pendant les vacances scolaires et les fêtes de fin d'année, les livraisons se font suivant les commandes. Pour tout renseignement, appelez le 02 43 70 33 89

EPICERIE

Monsieur et Madame Le Marié, de l'Épicerie « Epi Service » de Châtelais, assurent les livraisons à domicile pour toute **commande de 20 € minimum**.

Si vous désirez vous faire livrer de l'alimentation, appelez le 02 41 61 67 39, aux horaires d'ouverture du magasin, à savoir :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi, de 7 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30

Samedi, de 8 h à 13 h et de 16 h 30 à 19 h 30

Dimanche, de 10 h à 13 h

BOULANGERIE

Monsieur Mesnard, boulanger à Châtelais, vous livre à domicile le pain et les viennoiseries (sur demande pour celles-ci). Renseignements au 02.41.61.65.65

Les pompiers de l'Araize

Le centre de première intervention de l'Araize, regroupe les centres de Châtelais et Bouillé Ménard. Il intervient dans les communes des environs, dont quelquefois sur notre commune, en appui des casernes mayennaises. Vous trouverez ci-joint un aperçu de ses interventions sur les 11 premiers mois de l'année 2015.

Nombre : 127

- ☛ 103 secours à personne
- ☛ 6 accidents sur voie publique
- ☛ 18 incendies et opérations diverses

Sur les communes :

- ☛ 19 à Bouillé-Ménard
- ☛ 24 à Châtelais
- ☛ 5 à L'hotellerie de Flée
- ☛ 12 à St Quentin les Anges
- ☛ 69 renforts dans le Segréen



L'effectif du centre d'intervention est composé de 1 lieutenant (chef de centre), 1 ISP, 2 sergents-chefs (dont l'adjoint chef de centre), 2 sergents (1 moniteur de secourisme), 4 caporaux-chef, 2 caporaux, 11 sapeurs de 1^{ère} classe, 3 sapeurs de 2^{ème} classe

En 2016, 2 sapeurs-pompiers quitteront le centre, alors, pour les remplacer, pourquoi pas vous ? Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à en contacter le S.D.I.S. de Maine-et-Loire.

COMMISSION « FINANCES... »

L'Imposition des ménages, Taxe Foncière et Taxe d'habitation

Pour le calcul de ces impôts, tout part de la base d'imposition

Qu'est-ce que la base d'imposition ?

Les taxes d'habitation et taxes foncières sont calculées à partir de la valeur locative du bien (base d'imposition).

Comment est évaluée la valeur locative d'un bien ?

Pour les propriétés bâties, elle est établie à partir de la valeur dite locative cadastrale.

Cette valeur est supposée représenter le prix que pourrait rapporter le bien s'il était loué.

Les valeurs locatives ont été déterminées en 1970 par l'administration fiscale, avec l'aide des services du cadastre, en tenant compte de nombreux paramètres (catégorie de l'immeuble, surface, éléments de confort, etc.). Elles doivent faire l'objet d'actualisations périodiques et de révisions générales. En réalité, les valeurs sont majorées par application d'un coefficient forfaitaire.

NB : Pour les logements neufs ou les logements ayant fait l'objet de transformation, restauration ou aménagements, les caractéristiques du logement résultent d'une déclaration spéciale que vous devez établir dans les 90 jours de l'achèvement de la construction ou des travaux (Le bénéfice des éventuelles exonérations est d'ailleurs subordonné à ce dépôt).

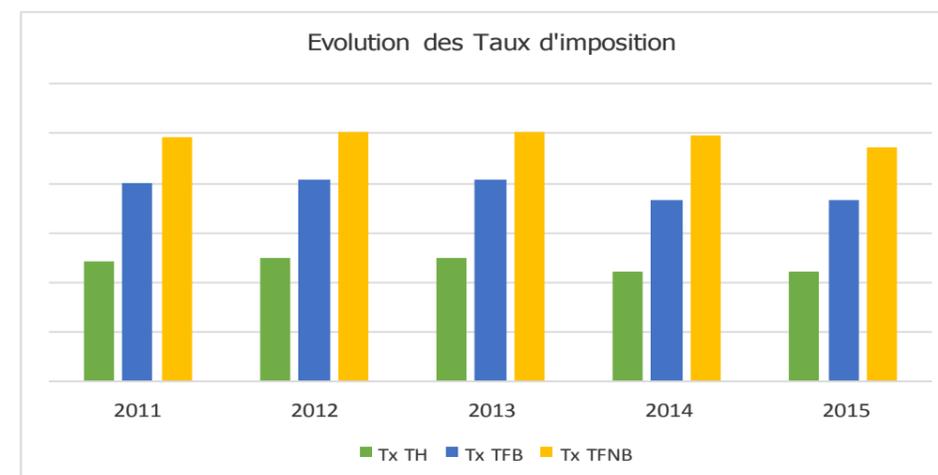
Pour les propriétés non bâties, les valeurs locatives ont été déterminées lors de la révision générale des évaluations de 1961. Les valeurs font également l'objet d'une majoration forfaitaire annuelle.

Comment sont calculées ces 2 Taxes ?

Une fois la base d'imposition déterminée, le fisc multiplie la valeur locative nette (c'est-à-dire, après applications des éventuels abattements) par les taux fixés annuellement par les collectivités Territoriales pour obtenir le montant de la taxe due.

L'Imposition sur Saint Quentin les Anges

Le graphique ci-dessous vous montre l'évolution des taux communaux sur les 5 dernières années.



Comme vous pouvez le constater, ces 5 dernières années, les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté, voire même baissé.

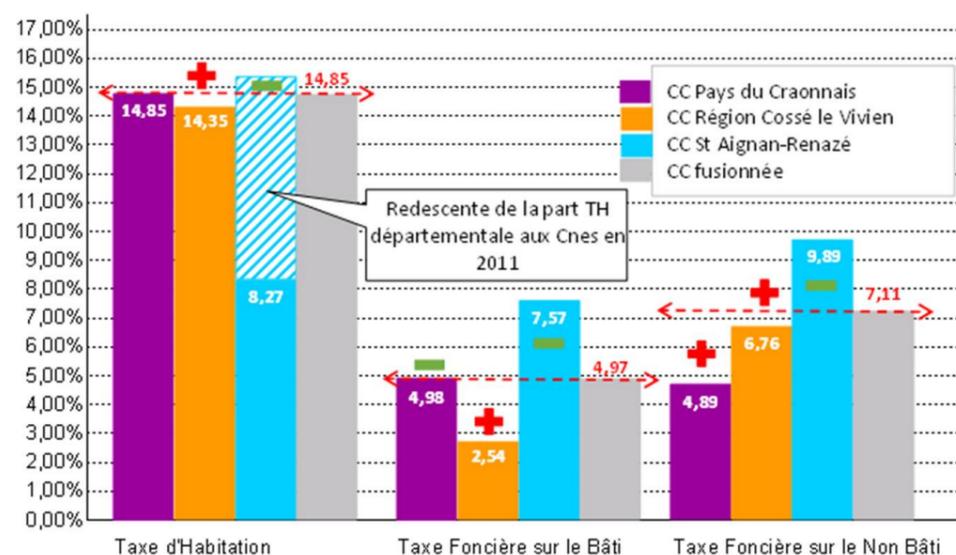
En effet, depuis 2011, dans le cadre du projet de fusion de la Communauté de Communes du Pays du Craonnais (11 communes) avec la Communauté de Communes de Cossé Le Vivien et la Communauté de Communes de St Aignan-Renazé, pour créer la communauté de communes du Pays de Craon, la municipalité a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale des ménages, pour la part communale et intercommunale regroupée.

Aussi, du fait de la fusion de ces 3 Communautés de Communes au 1^{er} janvier 2015, il a été fixé un taux moyen pondéré des taux de chacune d'elles (voir tableau ci-dessous)

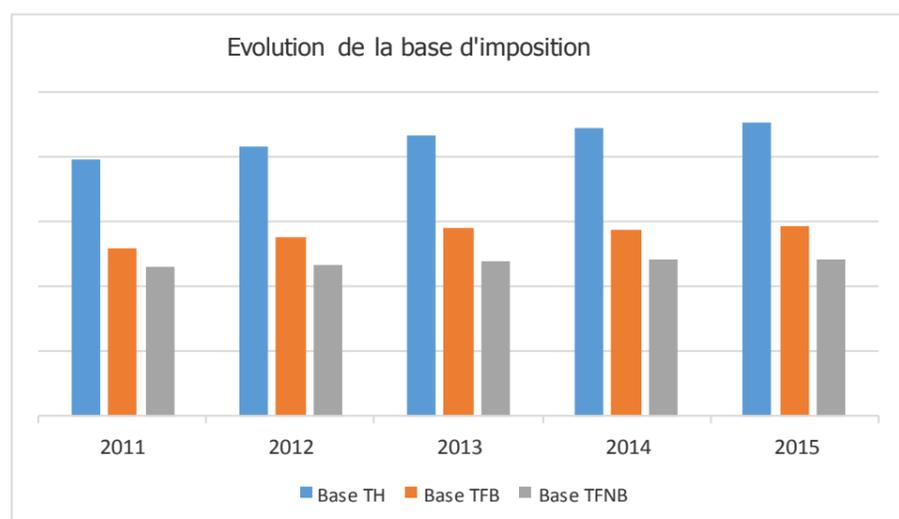
En conséquence, en 2015, pour la Taxe d'Habitation et la Taxe Foncière sur le Bâti, le taux moyen de la Communauté de Communes du Pays du Craonnais étant dans la moyenne des 3 Communautés de Communes, il n'y a pas eu de modification des taux.

Par contre, pour la Taxe Foncière sur le Non Bâti, le taux de la Communauté de Communes du Pays du Craonnais étant inférieur à la moyenne pondérée des 3 Communautés de Communes, le taux a donc été augmenté.

La commune de Saint Quentin les Anges, toujours dans le souci de ne pas augmenter la pression fiscale, a décidé de diminuer le taux communal pour cette taxe dans la même proportion.



Si augmentation de votre impôt, il y a eu, celle-ci est sans doute due en partie à une révision des taux des autres collectivités (Département, Région, Chambre d'agriculture, etc.), mais également à la révision annuelle de la base d'imposition.



Toutefois, devant la baisse des dotations de l'Etat, nous ne pourrions surement pas faire perdurer ce maintien des taux communaux.

AFFAIRES SCOLAIRES...

Une page se tourne... la fin du Transport scolaire

Une page va se tourner pour ce service, à la rentrée de septembre 2016.

En effet, le Conseil Départemental va mettre fin à la convention signée avec la commune depuis septembre 2007, ceci afin d'harmoniser tous les petits transports scolaires ruraux du département. Rappelons que Saint Quentin les Anges est la dernière commune à posséder son propre véhicule avec « chauffeur ».

Ce transport scolaire dans la commune, c'est toute une histoire...

Il a vu le jour dans les années 65, sous l'égide de l'association Familles Rurales qui acheta un véhicule d'occasion à son Président ; plusieurs circuits, assurés par Mr BERNARD, se sont mis en place.

Dans les années 80, la motivation des bénévoles de l'association, présidée par Monique Chevreul, permet de maintenir le poste de chauffeur et l'achat d'une estafette, alors conduite par Alice Goulay. Ainsi, avec l'appui et les aides du Conseil Général de l'époque, l'association a pu sillonner nos routes de campagne et permettre à nos enfants, pris au bout de leur chemin, de regagner nos écoles publique et privée, et ainsi garder des effectifs honorables dans les 2 sites.



C'est donc pendant plus de 30 ans que des bénévoles gèrent ce service très apprécié des familles de la campagne. Ils ont pu ainsi pérenniser l'embauche d'Yvette Madiot, en remplacement d'Alice Goulay et renouveler le véhicule.

Un autre tournant se dessine pour Yvette qui arpege nos routes de campagne depuis septembre 1990 avec le petit car.

Yvette, tu vas faire valoir tes droits à la retraite, alors de la part de tous tes passagers...Bonne route !!

Désormais, le Conseil Départemental va gérer seul le service. Nous souhaitons qu'il garde les valeurs de ce service de proximité, celles que les bénévoles et la municipalité ont su défendre avec conviction et ardeur, dans l'intérêt des familles utilisatrices.

ADRESSE MAIL D'INFORMATIONS

Infos.mairie.stquentinlesanges@orange.fr

Cette adresse mail s'adresse aux personnes désirant recevoir diverses informations sur les offres d'emploi en Pays de Craon, les manifestations communales, les programmations du Tempo Culturel, les informations sur les animaux perdus, etc. Ces envois étant gérés par la mairie, vous ne recevrez pas d'offres commerciales.



Si vous êtes intéressés, envoyez simplement un message nous en informant à cette adresse mail. De même, si vous ne désirez plus recevoir de message de notre part, vous pouvez vous désinscrire à tout moment.

Aménagement de voirie Les Anges

Ces travaux, lancés afin de diminuer la vitesse des véhicules passant dans ce hameau, ont été effectués par l'entreprise STAR de Renazé : terrassement en déblai, pose de bordures, de caniveaux et d'un coussin ralentisseur « enrobé-résine », réalisation de trottoirs (cheminement piéton), fourniture de GNT, signalisation, espaces verts.

Le montant des travaux se montent à 28 343.60 € H.T., soit 34 012.32 € T.T.C.

Nous avons bénéficié de subventions et autres aides, pour un montant de 18 024.91 € :

- D.E.T.R., 5 668.72 €
- Conseil Départemental de la Mayenne (produit des amendes de police), 9 993.64 €
- Commune de L'Hôtellerie-de-Flée, 2 362.55 €

Après les travaux, en mai 2015, des relevés de vitesse ont été effectués, dont les résultats sont satisfaisant :



Des Anges vers Bourg Philippe, 79.65 % des conducteurs roulent à moins de 50 km/h, (15.32 % entre 50 et 60 km/h). Des Anges vers la route de Segré, 60.77 % roulent à moins de 50 km/h (34.71 % entre 50 et 60 km/h).



Réfection de goudron



L'entreprise Lochard Beaucé, de Brée, est intervenue en octobre pour procéder à la réfection de l'entrée de l'école (réalisation d'un grattage, d'un reprofilage et d'un enduit bicouche) et du parking de la salle de loisirs (réalisation d'un point à temps, d'un



enduit bicouche et gravillonnage).

Ces travaux, d'un montant de 3 030 € H.T. (3 636 € T.T.C.), étant considérés comme de l'entretien de voirie, ont été imputés sur les dépenses de fonctionnement.



Eglise

Cet été, les St Quentinnois habitués à regarder notre clocher pour connaître l'heure ont été bien embêtés. En effet, les aiguilles du cadran de la façade Est ne tournaient pas rond !!

Ainsi, le 11 août 2015, l'entreprise Bodet, de Trémentines (49) est intervenue afin de remplacer la minuterie défectueuse et en ont profité pour procéder à la mise en peinture des aiguilles. Coût de l'opération : 1 033 € H.T. (1 239.60 € T.T.C.)



Les intervenants de cette entreprise, qui assurent la maintenance des cloches, pouvaient apprécier la mise en sécurité de l'escalier montant au clocher. Ces travaux, assurés par nos agents municipaux, ont consisté en la pose d'une échelle métallique avec créneline, puis installation d'un garde-corps.



Ainsi, le 30 novembre, c'est avec plus de sureté qu'a eu lieu la deuxième intervention de l'année de cette entreprise, venue afin de changer le battant de la cloche 3. Ces travaux d'entretien, d'un montant de 1 145 € H.T. (1 374 € T.T.C.), s'avéraient nécessaires car l'usure du battant creuse anormalement la cloche, ce qui peut entraîner, à moyen terme, un risque de fêlure de celle-ci. L'an prochain, il en sera fait de même sur le battant de la cloche 1 (celui de la cloche 2 ayant été fait en 2011)

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Dans le cadre de la Loi Notré, les communes dont la population est inférieure à 1 500 habitants avaient la possibilité de dissoudre leur Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) en tant qu'institution administrative autonome.

Une majorité des compétences ayant été attribuées au Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.), le C.C.A.S. de Saint Quentin les Anges ne menait plus que l'action « Repas des aînés » et gérait le terrain en sa possession.

Lors de sa séance du 6 octobre 2015, les élus ont donc décidé la dissolution du celui-ci. Ainsi, au 1^{er} janvier 2016, disparaîtra le budget annexe s'y rapportant. Un transfert des biens vers la commune va être assuré, les modalités étant fixées ultérieurement par la Trésorerie.



Rencontre citoyenne

La municipalité a souhaité associer les habitants de la commune à la phase préparatoire du dossier de réhabilitation du centre bourg au regard des problématiques de circulation, de stationnement, de sécurité, de visibilité...

Pour cela, il a été proposé une formule innovante de consultation citoyenne : le « world café ».



Le 31 octobre dernier, ce sont donc près de 40 personnes qui se sont retrouvées, pendant 2 heures, pour apporter leurs avis et exprimer leurs opinions. Animé par Jean-Yves Laurent et Maude Laurent (de l'association Synergies, au titre de l'aide à l'émergence de projets), ce World Café a permis aux personnes de produire, en toute sérénité et dans une atmosphère ludique, de nombreuses idées sur les problématiques vécues dans le bourg et les solutions envisageables.

Quatre ateliers tournants de 6 à 7 personnes, avec des temps de parole partagés, ont permis à toutes les personnes présentes, d'horizons divers et de générations variées, de développer une « intelligence collective ».

Quelques conseillers ont assuré un rôle de secrétaire de séance et pris note, via la technique du « mind mapping » (carte heuristique), de tous les avis. Cette méthodologie nouvelle d'échange participatif a été

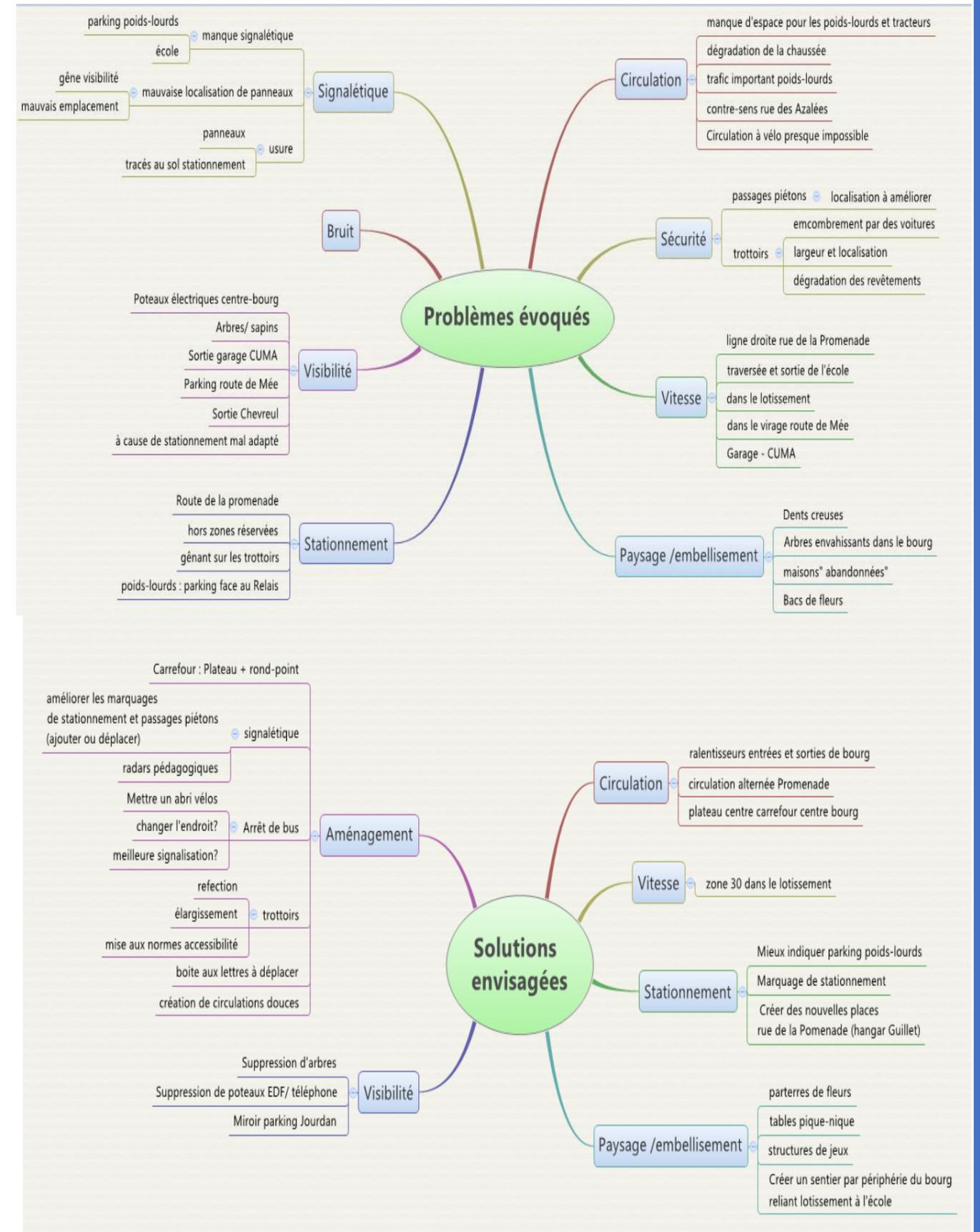
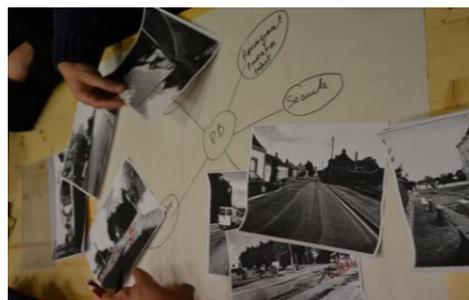
très appréciée des participants par ses aspects de facilitation à la prise de parole de tous, de respect sans jugement des idées des autres, d'efficacité de production d'idées et d'ambiance conviviale.



Mr Poulin, représentant du département qui suivra notre dossier de réhabilitation du centre bourg, était présent en observateur. Il a été impressionné par la volonté des élus de solliciter l'avis préalable des habitants et par l'efficacité de cette méthode de concertation.

L'ensemble des idées, synthétisé dans la carte heuristique ci-contre, servira aux élus pour étayer le cahier des charges qu'ils envisagent d'imposer au cabinet d'étude qui gèrera le volet technique de ce dossier.

Ce projet de réhabilitation du centre bourg est un projet de moyen terme qui s'étalera sur plusieurs années.





VIE DE L'ECOLE (2015-2016)

Présentation : L'école compte 59 élèves (35 familles) répartis sur 3 classes

- ❖ **Classe de Laëtitia CHEVALLIER:** 18 élèves, 6 CM2, 5 CM1 et 7 CE2
- ❖ **Classe de Gaëlle CLODIC, ASEM :** Mélanie LAMBERT: 18 élèves : 6 CE2, 7 CE1 et 5 CP
- ❖ **Classe de Gisèle QUENNEIC, ASEM :** Michelle GAUTRAIS : 23 élèves : 10 GS, 5 MS, 5 PS et 3 TPS

La garderie périscolaire est assurée par Michelle Gautrais, le transport scolaire par Yvette Madiot et la cantine par Sylvie Piron et Isabelle Marsollier

Notre thème d'année choisi est « les contes et les légendes ».

Le goûter de Noël, auquel les parents étaient invités, a eu lieu le vendredi 18 décembre 2015 à l'école

L'activité piscine a commencé juste avant les vacances de Noël, le vendredi après-midi, elle concerne les élèves du CP au CM2.

Nous avons la chance de pouvoir aller au point lecture de Saint Quentin les Anges 6 fois dans l'année.

Nous profitons des spectacles en chemin prévus par la communauté de communes : ce spectacle scolaire est gratuit. Les familles peuvent également choisir une séance ouverte au public. Les réservations se font au centre culturel de la vie de Craon.

Le lien avec les autres écoles du réseau (secteur de Craon) est maintenu : une journée sportive pour les élèves du CP au CM2 et une demi-journée pour les maternelles seront organisées au troisième trimestre. Un projet chant choral est organisé au sein du réseau. Nous nous sommes inspirés du poème « En sortant de l'école » de Jacques Prévert pour ce spectacle qui aura lieu le vendredi 29 avril 2016 à 20h30 (salle du Mûrier à Craon).

L'activité voile à la Rincerie est reconduite pour les élèves de cycle 3 au printemps.

Quelques photos de la précédente année scolaire :



La couronne des rois et des reines (classe de maternelle)



Sortie scolaire à Terra Botanica



Journée sportive à Craon



Partage des crêpes avec le club des aînés

L'A.P.E.L. et L'O.G.E.C.

L'école Notre dame de Pontmain, c'est avant tout un travail d'équipe. Enseignants, asem, parents et enfants de notre école constituent une communauté éducative vivante. Dans le but de faire vivre l'école, les parents qui le souhaitent, se regroupent au sein d'une association : l' OGEC ou l' APEL....



L' OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) de Notre Dame de Pontmain regroupe des membres bénévoles, parents et amis de l'école. Il assure la gestion financière de l'école, il est employeur du personnel non-enseignant qu'il rémunère et il a la charge de l'entretien des bâtiments scolaires....

Bureau OGEC

- Nadine Lardeux - Présidente
- Manuella Delanoue - Trésorière
- Rebecca Gentilhomme - Secrétaire
- David Jourdan - Membre

Bureau A P E L

- Emmanuelle Philippeau Présidente
- Bénédicte Granger Vice présidente
- Françoise Cocandeaou Trésorière
- Cindy Laurent Vice trésorière
- Magalie Renaud Secrétaire
- Nathalie Beaupère Vice secrétaire
- Lucia Lopez Membre
- Emmanuelle Dubray Membre
- Patrick Hudon Membre
- Cécile Chopin Membre
- Samuel Gaumé Membre
- Benoît Leprêtre Membre



L' APEL (Association des Parents d'élèves de l'enseignement Libre) contribue à l'animation de la vie de l'école par l'organisation de différentes manifestations, la mise en œuvre de projets, comme les sorties scolaires, et accueille les nouveaux parents....

Cette année 2016, les enfants comptent sur vous.... N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous acheter des saucissons (**avril/mai 2016**), des brioches (**novembre/décembre 2016**), voir nos chers bambins danser et chanter lors de leur kermesse le **19 juin 2016**, les voir chanter à leur goûter de Noël, le **16 décembre 2016**, ou même venir faire la fête avec nous lors de notre soirée, le **15 octobre 2016** !!!!!

VIE ASSOCIATIVE

LA FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés)

La compétence près de chez vous - Un combat – Historique pour la santé :

Depuis 1921, la FNATH mobilise tous les acteurs de la santé et du handicap autour du thème de la santé publique.

Un plaidoyer contre les discriminations :

La FNATH milite pour l'évolution des droits et l'amélioration sociale.

Une priorité donnée à la prévention :

La FNATH mène des actions de prévention et de sensibilisation aux risques rencontrés au travail et dans la vie quotidienne.

Un soutien individuel au quotidien :

La FNATH écoute, accueille et aide les accidentés de la vie pour le respect de leurs droits. Elle propose une gamme de services adaptés aux besoins de tous.

Permanences : (attention changement d'horaires et de lieux)

1^{er} lundi du mois : RENAZE : 10h15 – 11h15 – 11, rue du Fresne

1^{er} jeudi du mois : CRAON 14h – 15h – Mairie, 7 rue Neuve

Votre interlocuteur : Jean-Pierre BOUVET – 2, rue de l'Oudon – St Quentin les Anges – tél : 02 43 06 19 04

Vous êtes conviés à l' **Assemblée Générale** de l'association qui se déroulera le :
Samedi 6 février 2016 à 14h 30 –
Salle de Loisirs de Saint Quentin les Anges.



CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Le Club de LA BONNE HUMEUR compte 43 adhérents, malgré un décès et trois départs de St Quentin les Anges, pour un nouvel adhérent.

Lors du repas annuel au Relais, nous avons fêté les 90 ans de Marie-Josèphe Guirois et les 80 ans de David Albina, Thérèse Laurent, René Cocandeau et Jean Raimbault.

Assez bonne participation aux différentes activités cantonales et départementales. Dans les concours, certains adhérents ont figuré au palmarès :

- Quilles : René Cocandeau et Marie-Thérèse Bouvet
- Palets : Marie-Thérèse Bouvet
- Belote : Edith Lerouge et Marie-Thérèse Bouvet
- Pétanque : René et Monique Cocandeau, Roland Lerouge et Jean-Pierre Bouvet
- Dictée : Monique Chevreul.

Les rencontres interclubs sont toujours aussi suivies et St Martin du Limet rejoint les clubs de Bouchamps les Craon, Chérancé, Mée et St Quentin les Anges (jeux de cartes, randonnées, etc...).

Rencontres inter-clubs :

4 février à St Martin du Limet

2 mars à Bouchamps les Craon

6 avril à Chérancé

4 mai à Mée

1 juin à St Quentin les Anges

Calendrier Cantonal :

24 ou 31 mars à Craon : AG de l'association des clubs du Craonnais (repas, danse belote, etc)

22 avril à Craon : concours de belote (par équipe de 4 personnes par club)

18 mai à Craon : concours de pétanque

7 septembre à la Rincerie : journée randonnée, jeux et concours avec pique-nique

14 octobre : journée de l'amitié (secteur sud-ouest)

28 octobre à Craon (salle du Murier) : Loto

Calendrier départemental :

Mars à Laval : finale départementale de la dictée

29 avril : AG suivie d'un repas et d'un spectacle de chants l'après-midi (ouvert à tous)

26 mai à Mayenne : journée de la forme (gratuit et ouvert à tous, adhérents ou non)

29 ou 30 septembre : 40 ans de la fédération "Généralisations Mouvements"

Pour les autres manifestations du club, se reporter aux « dates à retenir » en fin de bulletin

Composition du bureau :

Président : Francis Chevreul

Vice-président : Jean-Pierre Gaumé

Secrétaire : Madeleine Denou

Secrétaire adjointe : Edith Lerouge

Trésorière : Marie-Thérèse Bouvet

Trésorière-adjointe : Paulette Laurent

Membres : Robert Laurent, Jean Raimbault, Guy & Jeannick Rouger,



Inter Clubs à Chérancé



Palmarès de La Rincerie

ANIM'TA COMMUNE (COMITE DES FETES)

Pourquoi Anim'Ta Commune ?

Comme son nom l'indique, "Anim' ta Commune" regroupe toutes les associations de Saint-Quentin-Les-Anges et son objet est de créer du lien entre elles.

Ses principales activités sont :

- Elaborer le calendrier des fêtes, en partenariat avec la Municipalité,
- Organiser le festival Graines d'Acteurs, avec le Théâtre de la Douve,
- Organiser la fête du village tous les deux ans (les années impaires)
- Coordonner la Veillée de Noël, en lien avec la Mairie, l'Association des Parents d'Elèves et le Théâtre de la Douve.

Elle met également à disposition des associations, des tables et des bancs pour les différentes manifestations, à réserver **auprès de Jean Luc PLANCHENAUT**, au 06.41.43.91.33

Assemblée générale

Elle aura eu lieu le **jeudi 21 janvier 2016** à la salle de Loisirs, suivie de la galette des rois. Toutes les associations sont bien sûr invitées, mais également tous les saint-quentinois et saint-quentinoises intéressés par la vie de la commune.

Festival Graines d'Acteurs

Les 5, 6 et 7 juin dernier, nous avons accueilli près de 110 jeunes, plus leurs accompagnateurs. Les graines d'acteurs venaient de : Noyant la Gravoyère (49), Laigné, Laval, Meslay du Maine, Mézangers, Marans (49) et bien sûr Saint-Quentin-Les-Anges. Les jeunes ont toujours autant de plaisir à monter sur scène pour nous présenter les spectacles qu'ils ont répétés durant toute la saison et surtout beaucoup de plaisir à se retrouver car la plupart sont maintenant des habitués et le rendez-vous annuel est devenu incontournable.

Les animations, encadrées par les comédiens professionnels du Collectif Citron d'Angers, ont également remporté un vif succès auprès des 90 participants, pendant que les encadrants se retrouvaient pour un "world café", animé par Jean Yves LAURENT.

Retenez déjà les dates pour 2016 :

Vendredi 3 juin, 20 h 30 –

Samedi 4 juin, 20 h 30 –

Dimanche 5 juin, 14 h 30

**Repas en plein air le Dimanche 5 juin,
à partir de 12 h 00**

RAPPEL : le repas est ouvert à toutes et à tous (même si vous n'assistez pas au spectacle le dimanche après-midi).

Fête du village

Elle a eu lieu le **Dimanche 5 juillet 2015**, sous un soleil de plomb.

Le matin, alors que les pêcheurs taquinaient le gougeon dans la douve, des marcheurs partaient pour une randonnée par le Bourgneuf et Chatelais, alors que les cyclistes enfourchaient leur vélo pour une rando VTT ou, plus cool, pour une balade avec les petits.

Puis, après un apéro convivial, chacun a piqué niqué et a constitué son équipe.

L'après midi a été consacré aux jeux divers et variés comme : le lancer de botte de paille, le bétet des animaux, le lancer de savates, le jeu d'équilibre, le relais "à l'aveugle", les énigmes et le ventrigriss.

Tous ces jeux se sont déroulés dans la bonne humeur et la convivialité. La journée s'est clôturée par une remise de coupes et challenges, à remettre en jeu pour l'équipe gagnante.

Rendez vous est donné le premier dimanche de juillet 2017.

Veillée de Noël



En lien avec l'Association des Parents d'Elèves, la mairie et le Théâtre de la Douve, Anim' ta Commune a relancé l'organisation d'une "Veillée de Noël" en 2014.

Cette année, petits et grands ont déambulé dans le centre bourg pour écouter l'histoire du "**Noël de P'tite Pomme**", un conte qui se termine bien, comme toutes les histoires de Noël, dans la magie des lumières. Avant de rejoindre la salle Louis Garnier pour le partage de la brioche et du verre de l'amitié, tous les participants se sont dirigés vers la bascule pour battre le record de la pesée qui s'élevait à 6030 kg. La prochaine Veillée de Noël aura lieu le **Vendredi 16 décembre 2016.**

Anim' ta commune vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2016 !

L'ARMOIRE DES SALTIMBANQUES

Il est jeudi 14h 30, Monique C., Francis, Céline, Paulette, Solange, Guylaine, Thérèse, Roselyne, Monique H., Marie-Té et Jean-Pierre se retrouvent pour laver, repasser, coudre, bricoler, confectionner et apporter toutes idées pour le site en cours. Et les idées ne manquent pas, seulement le temps et les bras. Nous en profitons pour relancer notre appel à des âmes sœurs qui désireraient nous rejoindre pour que puisse perdurer l'Armoire des Saltimbanques.

Arrive le jour du montage du site, Alain, Robert, Francis H., Guy, Philippe et Joseph apportent leur soutien à la petite troupe pendant 2 jours pour mettre en valeur nos réalisations sur la place de l'église et ceci dans une parfaite ambiance à part le temps qui n'est pas toujours sympa avec nous.



Après l'effort, le réconfort comme veut la tradition, *un* petit goûter (*fabrication maison*) accompagné de boissons chaudes est de vigueur pour clôturer ces après-midis de loisirs.

Mais où cela devient un dilemme, c'est quand un site réalisé est monté sur la place de l'église et que l'on se pose la question suivante : "Que fait-on comme thème pour cet été ?" ou "Quel thème peut-on mettre en parallèle à notre crèche ?". Vos idées sont les bienvenues.

A l'heure où nous écrivons cet article, l'ensemble du site de Noël est prêt à être mis en situation et les personnages vous accueilleront à notre marché de Noël. Vous y découvrirez un

stand, un boulanger, un poissonnier, un manège sans oublier le père Noël et la crèche.

N'oublions pas les locations, Martine nous a rejoint en cours d'année; heureusement car nous allons frôler 400 clients pour 2015 et ce qui provoquent des duos en lessive et repassage.

Changements de tarifs de location :

- personnes extérieures à la commune : 7,00€ avec une caution de 50,00€
- personnes de la commune : 2,00€.

Personnes à contacter sur RV pour la location :

- Beauvallet Martine 02.43.06.37.39
- Bouvet Marie-Té 02.43.06.19.04
- Chevreul Monique 02.43.06.22.37
- Esnault Céline 02.43.06.00.73



THEATRE DE LA DOUVE

L'activité du Théâtre de la Douve a encore été riche en 2015 : riche de par la diversité des spectacles proposés, riche en émotion et surtout riche en rencontres.

Tempête de Sable

La comédie de Christian Chamblain donnée en mars - avril a remporté un vif succès auprès du public qui a été embarqué dans une histoire de famille embrouillée et complètement farfelue. Les nombreux quiproquos ont suscité rires et applaudissements. La "cerise sur le gâteau" a été la sélection au Festival de Théâtre Amateur de la Mayenne.

Les ateliers de pratique théâtrale

3 ateliers jeunes se réunissent tous les 15 jours :

Les 15-17 ans, le vendredi de 18h30 à 20h30, sont encadrés par Philippe

Les 10-12 ans, le samedi de 10h00 à 12h00, sont encadrés par Céline et Nadine

Les 12 - 14 ans, le samedi de 14h00 à 16h00, sont encadrés par Katy et Mikaël.

Un atelier adulte se réunit également tous les mardis soir et est encadré par Philippe Goulay.

Concert avec Marc Céan

Invité par le Théâtre de la Douve, Marc Céan est venu, avec ses musiciens, le 19 juin faire un concert dans la salle Louis Garnier. Quelques membres du groupe Cabaret ont eu la joie de l'accompagner sur plusieurs chansons.



150 kms à pieds pour honorer une promesse faite en 2008



Tous les ans, depuis 1998, le Théâtre organise des soirées caritatives au mois de novembre, dont la moitié des bénéfices est reversée à une association. Pour fêter les 10 ans, le choix s'est tourné vers une ferme pédagogique adaptée aux personnes en situation de handicap : la Ferme de Nat, situé à Broc (49) entre Le Lude et Château Lavallière. Mimi, la responsable de la ferme, afin de remercier l'association, avait fait le trajet à pieds avec ses 2 ânes, soit 150 kms pour venir assister aux 2 week-ends variétés. La magie opéra et la rencontre avec cette dame et le Théâtre de la Douve fut belle et magique. Et promesse fut faite de faire la même chose, en sens inverse... un de ces jours !

C'est donc le lundi 15 juin 2015 que Mika et Philippe sont partis sur la route qui sépare Saint Quentin les Anges de la Ferme de Nat. Ils sont arrivés le dimanche 21 juin et ont été rejoints par 50 personnes du Théâtre de la Douve pour fêter dignement l'été et la Fête de la Musique. Le groupe cabaret a assuré une heure de spectacle chanté, suivi par l'atelier adulte qui a présenté quelques scénettes. Une journée magnifique qui rappelle que la vie, c'est ça !!

5 soirées mémorables au profit de « Leucémie Espoir 49 et 53 »

Au mois de novembre, Le Théâtre de la Douve a transporté les spectateurs dans une forêt magique au cœur de l'hiver, où Candy, Crush et Jean-Bernard ont « essayé » d'exhausser leurs vœux. Les nombreuses chansons et scénettes ont ravi le public de plus en plus nombreux. L'association choisie était « Leucémie Espoir 49 et 53 ». Merci encore à tous les participants et à tout le public qui font de ces soirées des moments magiques de partage, dont nous avons bien besoin par les temps qui courent.

Reprise du spectacle « Les Misérables »



En juin 2016, le Théâtre de la Douve renouvelle l'aventure et propose une seconde édition de son grand spectacle « Les Misérables » de Victor Hugo.

Pourquoi ? Pour l'engouement suscité lors de la 1ère édition (plus de 3200 spectateurs en 5 représentations), pour l'aventure humaine (150 bénévoles mobilisés tous les soirs), pour aller encore plus loin artistiquement (plus de scènes de rues, plus de musique, plus de chants, plus d'artifices...)

Comment ? 2 heures de spectacles en plein air, 10 acteurs principaux + 80 figurants

Où ? Devant la mairie, ancien presbytère – des gradins augmentés à 850 places.

Quand ? Les 24, 25, 30 juin, 1 et 2 juillet 2016 à 20h30. Possibilité de restauration sur place à partir de 19h30 (sur réservation)

Combien ? 17€ le spectacle seul – 32€ spectacle + repas (correspond au prix plein tarif)

Pour tous renseignements, rendez sur le site : theatredeladouve.fr.

FOYER DES JEUNES

2015 l'année du renouveau !

Avec de nouveaux adhérents et de nombreux projets, l'année 2015 a été l'année du renouveau pour le foyer des jeunes qui a décidé de se relancer.

En effet, un nouveau bureau a été élu en milieu d'année 2015 avec pour objectif de relancer le dynamisme et la cohésion des jeunes du village. Le bureau est composé de Thomas Guineux - président, François Ballu - Trésorier, et Joris Laurent - Secrétaire.

Une sortie Laser Game a donc eu lieu le 5 décembre dernier afin d'intégrer les nouveaux adhérents. Cette sortie fut un franc succès avec pas moins de 21 participants ! Aujourd'hui, le foyer des jeunes compte 29 adhérents, dont 13 nouveaux jeunes.

Les projets pour l'année 2016 sont nombreux. Dans un premier temps, la soirée annuelle aura lieu le 9 avril 2016. Ensuite, le projet d'un voyage à Center Parc est prévu pour la fin d'année 2016 et de nombreuses activités (Pintball, Karting...etc.) auront lieu durant l'année.

Les jeunes sont l'avenir de votre commune, lors de la vente des cartes pour la soirée du 9 avril, merci de nous réserver le meilleur accueil.

Par ailleurs, ne jetez pas vos vieux meubles, le foyer leur offrira une deuxième vie pour meubler le local. Pour toute information sur le foyer ou les événements à venir, contactez Thomas Guineux : 06-45-65-55-31



Sous le signe de la jeunesse...

Grace à la dynamique de Patrice Chopin, l'école de foot du club ne cesse de s'étoffer. En effet, cette saison, les licenciés jeunes représentent près de la moitié des effectifs du club. Depuis cette année, la catégorie U7 est apparue. Ces jeunes débutants, de 5 à 7 ans, au nombre de sept, sont encadrés par Clarisse Gauthier et Olivia Renaud, récemment arrivées dans le club. Cette catégorie a pour objectif de découvrir le football et le jeu collectif. Les joueurs se retrouvent tous les jeudi soir à l'entraînement.



En ce qui concerne les U9 (de 7 à 9 ans), il y a toujours deux équipes. Les 11 joueurs sont coachés par Patrice Chopin et suppléés par les parents des joueurs mais aussi par les seniors.

La catégorie U11 (de 9 à 11 ans) a été créée cette année en entente avec le club de Pommerieux. Cette équipe est encadrée par Frédéric Chauvel (nouvel encadrant).

Ces deux dernières catégories se retrouvent le mercredi après-midi pour l'entraînement et le samedi matin pour les plateaux et les matchs.

Merci aux nouveaux encadrants pour leur investissement auprès de Patrice.

Pour s'adapter aux besoins de la catégorie U11, le club a investi dans de nouveaux buts. Ces travaux d'installation ont été réalisés par les licenciés.

De nouveaux visages parmi les seniors.

Sept nouveaux joueurs sont venus renforcer l'effectif senior pour cette saison 2015-2016. Nous avons ainsi pu maintenir l'équipe première en 4^{ème} division ainsi que l'entente avec Bouchamps les Craon pour notre équipe B en 5^{ème} division de district. Les deux équipes occupent actuellement la

première partie du classement. Les entraînements sont dirigés par Loïc Maussion tous les vendredis soir.

Le club à la rencontre de l'élite.

Après nous être déplacés au match Angers-Sochaux le 8 mai 2015, dans l'objectif de monter au plus haut niveau national, nous sommes retournés au stade Jean Bouin cette saison pour assister à un match de Ligue 1. Ce soir-là, Angers s'est incliné face à Rennes 2 à 0. Pour les plus jeunes comme les plus grands, le plaisir fut au rendez-vous. Le club participe financièrement à ces sorties, dans l'objectif de les rendre accessible à l'ensemble des licenciés.

Déjà 5 ans...

Le 17 mai dernier, le club a organisé la 5^{ème} édition de son traditionnel « Loto Bouse ». c'est un moment de convivialité et de rassemblement reconnu. Nous vous invitons à la prochaine édition qui aura lieu le 15 mai 2016. A l'occasion de l'Euro 2016, le club organisera une journée spéciale avec des animations sportives au Stade de la Douve, ainsi que la diffusion du match d'ouverture de la France. Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 10 juin.

Merci qui ?

L'ensemble du club souhaite remercier Patrice Guirois et Hubert Trottier pour leurs nombreuses années d'investissement au sein du bureau. Un grand merci pour leur disponibilité !

Nous souhaitons également remercier Yannick Bouhourd (*photo*) pour ses 5 années d'arbitrage. Pour le remercier de son implication et de son dévouement, le club l'a récompensé en début de saison.

De ce fait, nous recherchons actuellement un successeur pour reprendre le sifflet. Si vous souhaitez rejoindre l'USSQ, vous pouvez contacter : Patrice Chopin au 02-43-06-45-52 (catégorie jeunes) ou Loïc Maussion au 06-20-12-39-04 (catégorie seniors).

Merci pour tous vos encouragements, à bientôt au Stade de la Douve...



TTSQ

Nous avons redémarré la saison avec 13 joueurs et inscrit 2 équipes dans le championnat, une en D4 et une en D5. Les matchs ont lieu le vendredi soir, ainsi que les entraînements lorsqu'il n'y a pas de compétition.

Pour les personnes (âgées de plus de 12 ans) intéressées pour des vendredis soirs conviviaux autour d'une table, veuillez contacter l'une des personnes suivantes :

Président :	GAUTHIER Sylvain	02-43-06-76-21
Trésorier :	RICHARD Jean-Charles	02-43-06-17-46
Secrétaire :	VIOT François	02-43-09-02-34

Dates à retenir :

Concours de belote :
2-3 janvier 2016
Tournoi de tennis de table,
ouvert à tout public :
19 février 2016



Absents sur la photo : Julien Gauthier, Sylvain Lemaire et Stéphane Tessier

RANDONNEES PEDESTRES

Comme chaque année, il est proposé que les St Quentinnois aimant marcher se retrouvent les mardis soir, de mai à août, afin de passer un moment convivial. Le programme, établi au printemps, sera disponible en mairie



POINT LECTURE INTERCOMMUNAL

Le point-lecture de Saint-Quentin-les-Anges fait partie des 19 bibliothèques présentes sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Craon.

Quelques chiffres pour 2015 : Au 31 octobre 2015, 538 personnes avaient fréquenté le point-lecture. La fréquentation reste poussée depuis le début d'ouverture de ce point lecture ; ce qui est intéressant car d'autres bibliothèques se sont retrouvées en difficulté cette année.

99 St-Quentinois sont des lecteurs actifs du réseau des bibliothèques soit 24.69 % de la population ! **Il s'agit du taux le plus élevé du territoire et largement au-dessus également des moyennes nationales !** 14 lecteurs de Saint-Quentin les Anges se sont inscrits pour la première fois entre le 01/11/2014 et le 31/10/2015. Encore de nouveaux inscrits, c'est bien !

Jours et Horaires d'ouverture
Mercredis et Samedis
De 10 h à 11 h 30

Inscription gratuite. Possibilité
d'emprunter gratuitement 6
ouvrages, pour une durée de 3
semaines



Les bénévoles : 9 bénévoles s'impliquent dans la tenue des permanences ou pour l'accueil des scolaires : Cécile et Patrice Chopin, Céline Esnault Marie-Aude Gaumé, Michelle Gautrais, Martine Laurent, Valérie Laurent, Liliane Poché et Annie Thorel, Aude Trottier qui accompagnait le professionnel lors des animations auprès des scolaires (6 fois par an), a dû cesser son bénévolat, pour des raisons professionnelles ; qu'elle soit remerciée pour son aide.

Un site informatisé : Le lecteur peut de chez lui accéder au catalogue en ligne du réseau de lecture publique à l'adresse www.paysdecraon.fr sur la page Médiathèque. Il s'agit de la nouvelle adresse du site. Les animations sont également visibles sur le site.

Les Heures du Conte
2016

Mercredi 13 janvier
Mercredi 20 avril
A 11 h

Date non connue pour
la séance du dernier
trimestre 2016

Animations et Spectacle : Les scolaires de St-Quentin-les-Anges sont toujours reçus, à raison d'environ une fois toutes les 6 semaines. Avec l'agrandissement du territoire, 3 « heures du conte » par an seront maintenant proposées. Une animation plus importante, comme cette année le spectacle théâtral, sera programmée une fois tous les 2-3 ans.



Le Spectacle théâtral marionnettique et musical de la Compagnie « Moulin en Herbe »



Le Samedi 5 décembre dernier, a eu lieu un spectacle « La princesse est malade » à la Salle Louis Garnier. Ce fut un spectacle tout public relatant une histoire de princesse. Celle-ci, comme toutes les princesses, vivait dans un château doré. Ses rires et ses joies rayonnaient d'un éclat envoûtant et passionné... Mais un beau jour, qui ne l'était plus, le sourire de la belle disparut ! La princesse, malade, le royaume sombra dans une détresse inconnue !



Toutes les personnes souhaitant s'investir dans la tenue des permanences sont les bienvenues. N'hésitez pas à contacter Céline Esnault ou Michelle Gautrais, responsables de la Bibliothèque

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

DECHETS ET DECHETTERIES

JOURS D'OUVERTURE DES DECHETTERIES:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Ballots 02 43 06 62 40		13h30-17H30		9h-12h		10h-12h 13h30-17h30
Cossé le Vivien 02 43 64 31 69	13h30-17H30		13h30-17H30	13h30-17H30	13h30-17H30	9h-12h 13h30-17h30
Craon 02 43 06 08 69	13h30-17H30	9h-12h		13h30-17H30	13h30-17H30	9h-12h 13h30-17h30
Cuillé 02 43 07 55 67		13h30-17H30				9h30-12h 13h30-17h
Renazé 02 43 70 45 02			13h30-17H30		13h30-17H30	9h-12h 13h30-17h30
St Aignan sur Roë 02 43 06 79 60				13h30-17H30		10h-12h 13h30-17h30
Quelaines st Gault 02 43 69 54 31	13h30-17H30		9h-12h			10h-12h 13h30-17h30

JOURS FERIES 2016 MODIFICATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

La collecte des déchets ménagers sur Saint Quentin les Anges a lieu le VENDREDI matin.

Attention, cependant, à l'occasion des jours fériés 2016, voici les modifications de dates nous concernant :

* Jour de l'an : collecte le jeudi 31 décembre 2015

* 11 novembre 2016 : collecte le samedi 12 novembre 2016

BACS A ORDURES MENAGERES et COMPOSTEUR :

Vous souhaitez recevoir un bac d'ordures ménagères ou en changer (changement de volume suite à la modification de la composition de la famille).

Vous désirez avoir des renseignements sur la fabrication d'un terreau de qualité et gratuit, en compostant vous-même vos déchets fermentescibles : déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, restes de repas...), déchets du jardin (tontes, fleurs, etc.) et déchets de maison (cendre, sciure, mouchoirs papier, etc.)

NB : La Communauté de Communes du Pays de Craon met à votre disposition des composteurs individuels d'une capacité de 360 L et 700 L, moyennant une participation financière forfaitaire.



Contactez le secrétariat de la Communauté de Communes par téléphone, au **02.43.09.61.64**, ou par mail, s.fouillee@paysdecraon.fr

Lundi 30 novembre a eu lieu la première assemblée générale de l'association « Relais santé bien-être ». Composée d'habitants de la Communauté de communes, elle a pour objectifs de promouvoir le bien-être et de permettre à chacun d'être acteur de sa santé.



L'association a pour vocation de mettre en place des actions de prévention grand public, par exemple, sur les thèmes de l'alimentation et des activités physiques, de créer du lien entre professionnels et habitants, de participer à des instances tels que le comité de pilotage du Contrat Local de Santé établi autour de 4 axes : les addictions/la santé mentale, la prévention/promotion de la santé, le parcours de santé des personnes âgées et la démocratie participative en santé.

Dans un souci de gestion collective, elle sera dirigée par 3 co-présidents : Brigitte Dalibon (St-Martin-du-Limet), Michelle Charpentier (Renazé) et Joël Traineau (Craon). Ils seront assistés d'une trésorière, Florence Sandadi et d'un secrétaire, Jean-Pierre Bouvet.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Julie Girard, animatrice santé, au **02 53 94 50 11**.

A.D.M.R. DE CRAON

L'ADMR de Craon, c'est une équipe de 25 bénévoles qui animent l'association et 35 professionnels qui interviennent à domicile afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi sur les communes de Athée, Bouchamps Les Craon, Chérancé, Denazé, Craon, Livré La Touche, Mée, Niaflès, Pommerieux, St Quentin les Angles.

Avec l'appui des salariés, les bénévoles sont présents pour...

- Ecouter, évaluer les besoins des personnes à aider
- Assurer le suivi des dossiers des clients personnes aidées
- Participer à l'organisation des temps forts de l'association
- Contribuer à la gestion financière de l'association
- Assurer la gestion du personnel d'intervention
- Promouvoir l'association et la représenter

Coordonnées :
83b Rue de la Gare 53400 Craon
02 43 06 06 60
craon.admr53@orange.fr

Des missions variées et adaptées aux envies de chacun !

Vous souhaitez être un acteur utile de proximité, nouer des relations dans votre commune, apporter votre présence, votre écoute et vivre une expérience humaine enrichissante. Vous vous dites « Pourquoi pas ? Mais je n'ai pas beaucoup de temps » ou « Je ne sais pas ce que je peux apporter » Pour en savoir plus, rencontrez les référents de notre commune, qui sont à votre disposition : **BOUVET Marie-Thérèse - tél: 02.43.06.19.04 ou LAURENT Paulette - tél: 02.43.06.26.93**

L'ADMR de Craon, des services à domicile pour tous !

- * Ménage, repassage
- * Petits travaux de jardinage et de bricolage
- * Garde d'enfants à domicile et à toute heure
- * Aide à la personne (aide au lever, à la toilette, prise de repas, sorties...)
- * Téléassistance Filien ADMR

Des services modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.
Des aides financières possibles : APA pour les personnes âgées, PAJE pour la garde d'enfants... nous vous accompagnons dans les démarches administratives.

Des projets pour tous
de 0 à 132 ans



C'EST QUOI ?

Comme nous vous l'annonçons l'année dernière, la structure « Projets Jeunes » a évolué. Elle a changé de nom et s'appelle dorénavant : « **Le Nulle Part Ailleurs** ». Sa mission principale reste l'animation jeunesse et l'accompagnement des projets des jeunes de **11 à 25 ans**. Ses missions nouvelles concernent la famille et l'accompagnement des associations... Elle bénéficie maintenant d'un agrément Centre Social délivré par la CAF de la Mayenne.



<p>Branche PROJETS JEUNES, c'est quoi :</p> <p>Des ATELIERS à l'année : Cirque, Magie, Radio, Nouvelles Technologies...</p> <p>Des ANIMATIONS pendant chaque période de vacances avec un programme d'activités riches et variées : sorties, grands jeux, activités manuelles, stages... + les mercredis et samedis.</p> <p>Un ACCOMPAGNEMENT adapté à ton, tes projets : séjours, sorties, échange interculturel...</p> <p>Un ACCOMPAGNEMENT des groupes et des foyers de jeunes des communes partenaires.</p> <p>Un local pour les jeunes à partir de 11 ans : le CEKUADON</p>	<p>Branche PROJETS FAMILLES, c'est quoi :</p> <p>Des SOIREES, des CONFERENCES pour les parents abordant différentes thématiques : l'autonomie, savoir dire non, les addictions, les nouvelles technologies...</p> <p>Des ATELIERS, ateliers de sensibilisation sur les médias, des ateliers Habiletés parentales permettant de développer une nouvelle méthode de communication avec ses enfants.</p> <p>Des activités PARENTS / ENFANTS autour de la cuisine, du jeu vont être proposées prochainement, ainsi que des SORTIES familiales.</p>	<p>Branche PROJETS ASSOCIATIONS</p> <p>C'est un accompagnement des associations qui portent un projet à caractère social et ou familial.</p> <p>Cet accompagnement peut se traduire par une aide technique : recherche de financement, prêt de matériel... mais aussi par une aide méthodologique : aide à la structuration de la vie associative, temps de formation...</p> <p>C'est aussi un espace où l'on peut communiquer sur ces manifestations « espace d'affichage »</p> <p>N'hésitez pas à nous apporter affiches et tracts.</p>
---	---	---

UN ESPACE ACCUEIL

A votre disposition en accès libre

Espace informatique (avec internet)
Espace presse
Espace café, thé
Espace infos locales
Services du territoire

UNE IDÉE ? UN PROJET ?

HABITANTS du territoire ici, on vous accompagne dans vos projets collectifs... **N'hésitez pas à venir nous en parler**

UNE EQUIPE de SALARIES et de BENEVOLES

Cédric Mathieu Solène Emilie

Nos horaires d'ouverture

Périodes Scolaires :
mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Mercredi 9h-12h / 12h30-18h
Samedi 9h-12h / 13h30-17h00

Périodes de vacances scolaires :
Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-18h

Association le Nulle Part Ailleurs
6 rue de la Tour du Guêt, 53400 Craon
Tél: 0243090969 / 0686800875



culture



édito

SAISON SPECTACLE VIVANT
Des spectacles pour tous : théâtre, danse, cirque, concert, marionnette...
Des spectacles sur temps scolaire
L'accueil de compagnies professionnelles en résidence

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Des prêts de livres, magazines, CD, jeux de société
Des animations pour tous

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Un cursus d'apprentissage instrumental
Des pratiques collectives pour tous les goûts
Un accueil musical dès la naissance
Tél. : 02 43 91 79 03

édito



- Service Direction générale
- Environnement, déchetteries, ordures ménagères
- SPANC
- Saison culturelle
- Médiathèque
- Voirie, sentiers de randonnées

Site de Craon
1, Rue de Buchenberg - BP 71
53400 CRAON
Tél. : 02 43 09 09 65
Mail : accueil@paysdecraon.fr

- Centre Intercommunal d'Action Sociale

Place du Marechal Leclerc
53400 CRAON
Tél. : 02 43 09 09 65
Mail : contact@ciac-paysdecraon.fr



Pour faciliter vos démarches,
rendez-vous sur le portail famille :
<https://familles.paysdecraon.fr>

- Bassin de l'Oudon
- Économie, Emploi
- Service Marchés publics
- Établissement d'Enseignements Artistiques (école de musique)
- Logements

Site de Cossé-le-Vivien
58, place Tussenhausen
53320 COSSÉ-LE-VIVIEN
Tél. : 02 43 91 79 79
Mail : m.garanger@paysdecraon.fr

- Service finances

Site de Renazé
Place de l'Europe
53800 RENAZÉ
Tél. : 02 43 06 82 84
Mail : finances@paysdecraon.fr

- Piscine Intercommunale

Rue Jean Bouin
53400 CRAON
Tél. : 02 43 06 10 76

nous contacter

Population :
29 318 habitants

Superficie :
639 km² soit 44 habitants au km²
37 communes - 900 km de voirie

Économie :
700 entreprises - 12 000 emplois
dont 17 916 emplois salariés

Patrick GAULTIER
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Craon

Tél. 02 43 09 61 61 - www.paysdecraon.fr

les compétences
de l'intercommunalité

Bibliothèques :

- Astillé
- Athée
- Ballots
- Bouchamps-les-Craon
- Congrier
- Cossé-le-Vivien
- Courbeville
- Craon
- La Rouaudière
- La Selle Craonnaise
- Livré-la-Touche
- Méral
- Pommerieux
- Quelaines-Saint-Gault
- Renazé
- Saint-Aignan-sur-Roë
- Saint-Poix
- Saint-Quentin-les-Anges
- Simple

Piscine intercommunale :

- Craon
- Cossé-le-Vivien
- Craon
- Renazé

Sites administratifs :

- Cossé-le-Vivien
- Renazé

Accueils de loisirs :

- Astillé / Courbeville
- Ballots
- Congrier
- Cossé-le-Vivien
- Craon
- Cuilillé / Laubrières / Gastines / Saint-Poix
- La Selle Craonnaise
- Méral
- Pommerieux
- Quelaines-Saint-Gault
- Renazé
- Saint-Aignan-sur-Roë

Déchetteries :

- Ballots
- Cossé-le-Vivien
- Craon
- Cuilillé
- Quelaines-Saint-Gault
- Renazé
- Saint-Aignan-sur-Roë

Établissement d'Enseignements Artistiques (E.E.A.) :

- Cossé-le-Vivien
- Craon

Musées :

- Cossé-le-Vivien
- Denazé
- La Roë
- Renazé

Voie verte

Saison culturelle : Info et réservation :

- Craon

Collèges :

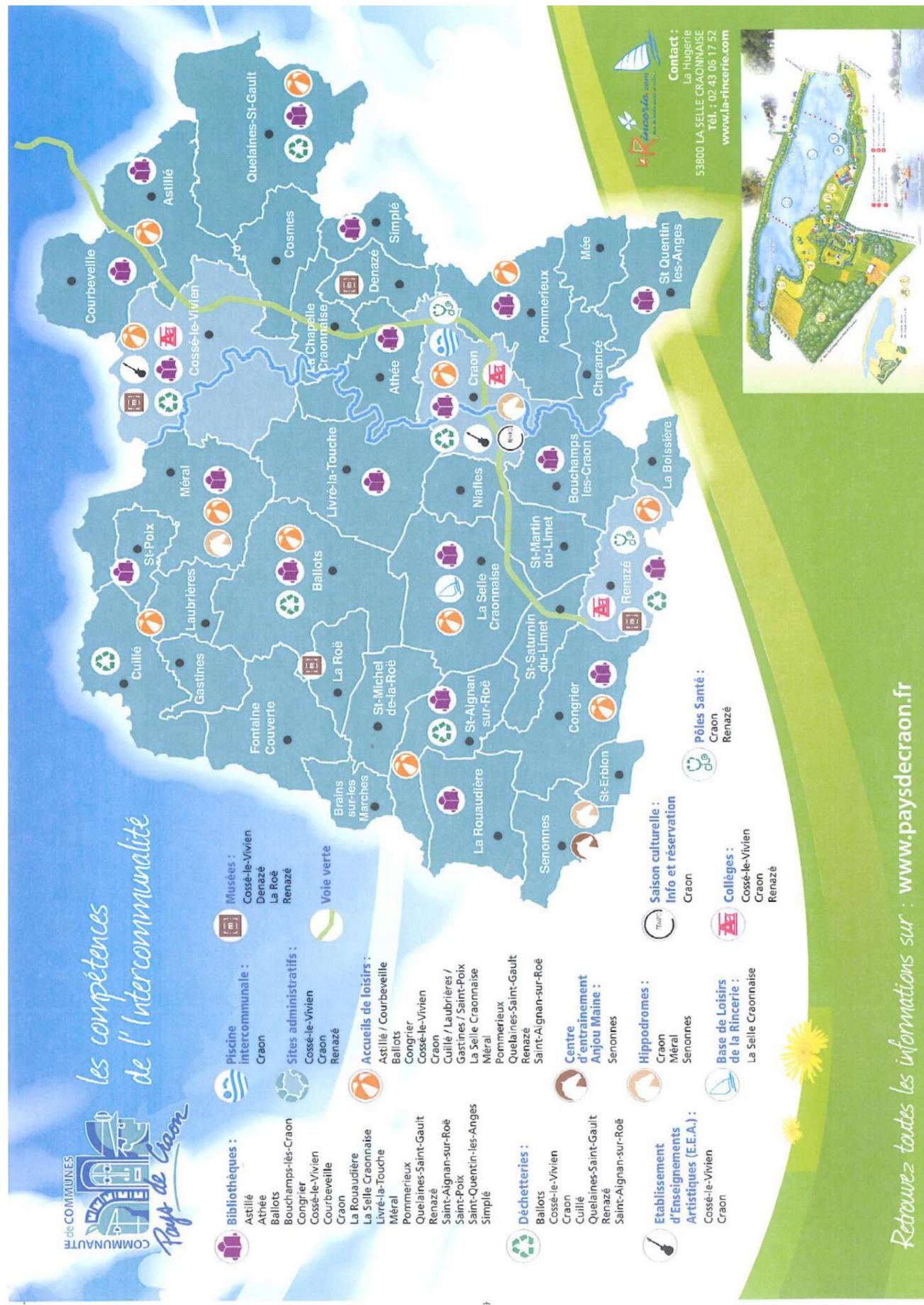
- Cossé-le-Vivien
- Craon
- Renazé

Hippodromes :

- Craon
- Méral
- Senennes

Base de Loisirs de la Rincerie :

- La Selle Craonnaise



NOUVELLES PAROISSIALES

Calendrier des messes pour 2016 Samedi à 19 h 00

- | | |
|---------------------------|--------------|
| A St Quentin les Anges : | A Mée : |
| - 12 mars | - 02 avril |
| - 23 juillet | - 21 mai |
| - 1 ^{er} octobre | - 30 juillet |
| - 17 décembre | - 08 octobre |



Messe le dimanche à Craon, à 10 h 30

1^{ère} communion : 22 & 29 mai
Profession de foi : 5 mai
Confirmation : 15 mai

- Pèlerinage à Lourdes :
- | | |
|---------------------------------------|------------------------|
| - Malades et valides, du 2 au 7 avril | contact 02.43.49.55.32 |
| - Jeunes, du 3 au 9 avril | Contact 06.99.50.24.06 |
| - secours catholique, du 4 au 9 avril | contact 02.43.56.40.10 |

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Presbytère de Craon – Rue des frairies – 02.43.06.10.54
ou consulter le site de la paroisse : <http://paroissestclementducaonnais.jimdo.com>

ETAT CIVIL



Bienvenue à....

11 janvier	Romane GILLIER	27, Les Anges
22 janvier	Lola BALU	8 rue de la Promenade
28 janvier	Chloé BAUMONT	Le Tertre Garreau
27 avril	Mayron TROHEL	4 allée du Verger
05 juillet	Hortense ANDRE	1 rue des Noisetiers
10 juillet	Louis PHILIPPEAU	7 rue des Erables
09 août	Margaux CHOPIN	11 rue des Erables
19 août	Faustine REILLON	24 rue de la Promenade
09 octobre	Noé LE ROUX	27 rue de la Promenade
25 novembre	Félicien GAUME	Beauvais
06 décembre	Jules GUILOIS	7 rue des Azalées



Félicitations à....

08 août Caroline BULOURDE et Freddy CUSSEAU



Ils nous ont quittés...

16 janvier	Madeleine SIMON veuve BEDOUET	Patience
8 avril	Rémi GAUDIN	12 rue de la Promenade
16 octobre	Jean-Yves FOUCAULT	Le Bon repos

DATES A RETENIR

<p>JANVIER</p> <p>02 & 03 Concours de belote du TTSQ 12 AG Club de la Bonne Humeur 17 Vœux du Maire 21 AG Anim'Ta Commune 29 Galette Théâtre</p>	<p>JUILLET</p> <p>01 & 02 Spectacle « Les Misérables » 02 Pique-nique de l'école</p>
<p>FEVRIER</p> <p>06 AG FNATH 07 AG Collectif des Anges 19 Tournoi de Tennis de Table</p>	<p>AOÛT</p> 
<p>MARS</p> <p>08 Ap.midi crêpes Club de la Bonne Humeur/école 18 Portes ouvertes école</p>	<p>SEPTEMBRE</p> <p>03 Repas Collectif des Anges 16 A.G. Théâtre de la Douve</p>
<p>AVRIL</p> <p>02 & 03 Cabaret 09 Soirée du Foyer des Jeunes 23 Concours de pétanque A.P.E.L. 24 Passage « les Motards ont du cœur »</p>	<p>OCTOBRE</p> <p>14 Repas des aînés 15 Soirée de l'école (A.P.E.L.)</p>
<p>MAI</p> <p>15 Loto bouse 27 A.G. USSQ Football</p>	<p>NOVEMBRE</p> <p>11, 12 & 13 Soirée Variétés Théâtre de la Douve 18 & 19 Soirée Variétés Théâtre de la Douve 26 Soirée du Foot.</p>
<p>JUIN</p> <p>01 Interclub des aînés 03,04 & 05 Festival Graines d'acteurs 10 Mon Club fête l'euro 2016 (Foot) 19 Kermesse de l'école 24 & 25 Spectacle « Les Misérables » 30 Spectacle « Les Misérables »</p>	<p>DECEMBRE</p> <p>03 Décoration de Noël de la Commune 06 Bûche de Noël du club de la Bonne Humeur 16 Goûter et Veillée de Noël</p>

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site Internet – Rubrique « Agenda »

Nous vous souhaitons de bons moments de convivialité !!!



Ils sont passés sur Saint Quentin les Anges en 2015...



« Les Motards ont du cœur »,
le 19/04/2015



Les pompiers de L'Araize
le 19/04/2015



Les véhicules de la Colonne Leclerc
le 26/06/2015

Concours Photos 2016

Nous avons décidé de faire appel à vos sens artistiques (photos, dessins...)
Présentez votre village, à votre guise, le vainqueur du concours fera la une de notre prochain bulletin municipal.
A vos appareils, à vos crayons... Que le meilleur gagne !

L'équipe municipale

* Date limite du dépôt à la mairie : 15/11/2016

La conception, la mise en page, la recherche d'illustrations sont réalisées par la mairie de Saint Quentin les Anges